

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 11-2026
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 21-2024 AFIN
D'AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ANTENNES

- ATTENDU QUE

le conseil municipal peut modifier le Règlement de zonage n°21-2024 conformément aux modalités prévues à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ;
- ATTENDU QUE

ce second projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;
- ATTENDU QU'

un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 8 juin 2026 ;
- ATTENDU QU'

un projet de règlement a également été déposé à la séance ordinaire du 8 juin 2026 ;
- ATTENDU QUE

le premier projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 8 juin 2026 ;
- ATTENDU QUE

ce premier projet de règlement a été soumis à une assemblée publique de consultation tenue le 22 juin 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Binette et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le second projet de règlement numéro 11-2026, tel que déposé.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 126 « Normes applicables selon le type de constructions accessoires » du Règlement de zonage n°21-2024 est modifié par l'ajout, au tableau 27, des lignes 2.1, 2.1 a) et 2.1 b) qui se lisent comme suit :

2.1 Antenne pour services de sécurité publique et travaux publics	Oui	Oui	Oui
a) Hauteur maximale	30 m		
b) Disposition particulière :	Uniquement autorisée pour les codes d'usages P2-03 « Garage municipal, service des travaux publics et de voirie » et P2-05 « Service de sécurité publique et service de sécurité incendie ».		

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Josiane Alarie
Directrice générale et
greffière-trésorière

Gaëtan Castilloux,
Maire

Avis de motion : 8 juin 2026
Dépôt du projet de règlement : 8 juin 2026
Adoption du premier projet de règlement : 8 juin 2026
Transmission à la MRC : 9 juin 2026
Avis pour l'assemblée publique : 9 juin 2026
Consultation publique : 22 juin 2026
Adoption du second projet de règlement : 13 juillet 2026
Transmission à la MRC : 14 juillet 2026
Adoption du règlement : 10 août 2026
Résolution du conseil de la MRC :
Entrée en vigueur :

PROJET